

Ce document contient des renseignements essentiels sur le BMO PineBridge Preferred Securities TACTIC^{MC} Fund (le « Fonds »). Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec BMO Nesbitt Burns Inc. au 1-866-529-0017 (français) ou au 1-866-864-7760 (anglais) ou visitez le www.bmonotes.com.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Ce Fonds est un OPC alternatif. Il peut investir dans des catégories d'actifs ou appliquer des stratégies de placement qui ne sont pas permises aux autres types d'organismes de placement collectif. Les stratégies qui le distinguent d'autres types d'organismes de placement collectif sont les suivantes : l'utilisation de leviers financiers, notamment au moyen de l'utilisation d'instruments dérivés. Rien ne garantit qu'une telle stratégie augmentera les rendements et, en fait, le levier financier utilisé par le Fonds pourrait réduire les rendements.

Bref aperçu			
Code du Fonds :	JHN10100	Gestionnaire du Fonds :	BMO Nesbitt Burns Inc.
Date de création de la catégorie :	Le 7 décembre 2018	Gestionnaire de portefeuille :	PineBridge Investment LLC
Valeur totale du Fonds en date du 30 avril 2020 :	16 349 582,77 \$	Distributions :	Aucune distribution régulière
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,60 %	Placement minimal :	500 \$ initialement, 100 \$ par la suite/ 100 \$ si vous participez à un programme de retraits systématiques

Dans quoi le Fonds investit-il?

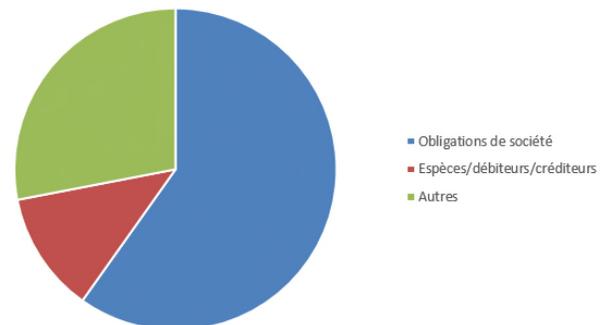
Le Fonds a été créé afin d'investir dans un portefeuille mondial (le « portefeuille ») de titres composé principalement de titres privilégiés de bonne qualité. Le Fonds cherche à préserver la valeur liquidative par part et à réduire le risque lié à la hausse des taux d'intérêts en gérant la durée du portefeuille. L'exposition globale maximale autorisée du Fonds aux emprunts, aux ventes à découvert et aux dérivés visés est de 300 % de sa valeur liquidative.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 30 avril 2020. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 avril 2020)

1. Espèces/débiteurs/créditeurs	12,1 %
2. UBS Group Funding (Switzerland) AG	8,4 %
3. Global Indemnity Limited	8,2 %
4. Lloyd's Banking Group plc	6,7 %
5. Enterprise Products Operating LLC	6,7 %
6. Danske Bank A/S	6,7 %
7. American International Group, Inc.	6,3 %
8. NuStar Energy L.P.	5,5 %
9. CoBank ACB	4,6 %
10. Metlife, Inc.	4,4 %
Pourcentage total des 10 principaux placements	69,6 %
Nombre total de placements	23

Répartition des placements (au 30 avril 2020)



Quels sont les risques associés à ce Fonds?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds consiste à observer les variations de son rendement, c'est ce que l'on appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Nesbitt Burns Inc. estime que le niveau de volatilité de du Fonds est **élevé**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du Fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du Fonds, veuillez consulter la rubrique sur les risques dans le prospectus simplifié du Fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des OPC, le Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du Fonds?

Cette rubrique présente le rendement des parts de catégorie A du Fonds depuis la création de la catégorie, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement du Fonds.

Rendements annuels

Cette information n'est pas disponible parce que le Fonds place des titres au moyen d'un prospectus simplifié depuis moins d'une année civile.

Meilleur et pire rendements sur trois mois

Cette information n'est pas disponible parce que le Fonds place des titres au moyen d'un prospectus simplifié depuis moins d'une année civile.

Rendement moyen

Cette information n'est pas disponible parce que le Fonds place des titres au moyen d'un prospectus simplifié depuis moins de 12 mois consécutifs.

À qui le Fonds est-il destiné?

Aux investisseurs :

- qui cherchent une exposition avec effet de levier à un portefeuille de titres mondial composé principalement de titres privilégiés de bonne qualité
- qui ont un horizon de placement à long terme.



N'achetez pas de titres de ce Fonds si vous avez un horizon de placement à court terme

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant d'impôt à payer dépend des lois fiscales de votre lieu de résidence et du fait que vous déteniez ou non les titres du Fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez les titres du fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux suivants présentent les frais que vous pourriez devoir payer pour acheter, posséder et vendre des parts de catégorie A du Fonds.

Les frais – y compris les commissions – peuvent varier d'une catégorie à l'autre et d'un fonds à l'autre. Des commissions plus élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements à plus faibles coûts qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Vous payez des frais d'acquisition initiaux lorsque vous souscrivez des parts de catégorie A du Fonds.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais d'acquisition initiaux	De 0 % à 2,00 % du montant investi	De 0 \$ à 20 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie	*Votre représentant et vous décidez du taux. *Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant de votre souscription et sont remis à la société de votre représentant à titre de commission.

2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du Fonds.

Au 31 décembre 2019, les frais du Fonds s'élevaient à 2,60 % de sa valeur, ce qui correspond à 26,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du Fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du Fonds.	2,60 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du Fonds	0,00 %
Frais du Fonds	2,60 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est une commission permanente; elle est versée tant que vous possédez des parts de catégorie A du Fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

BMO Nesbitt Burns Inc. verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du Fonds et elle correspond à un taux annuel de 1,00 % de la valeur de votre placement.

Ce qui correspond à 10,00 \$ annuellement pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Vous pourriez devoir payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez ou échangez des parts du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Jusqu'à 1,00 % de la valeur des parts de catégorie A que vous faites racheter ou que vous échangez dans les 90 jours suivant leur achat ou leur échange. Ces frais sont payés au Fonds.
Frais d'un régime enregistré	Le Fonds ne facture aucuns frais d'administration, mais votre courtier ou un autre fournisseur de régime enregistré pourrait cependant vous en facturer.
Frais d'échange	La société de placement peut exiger jusqu'à 2,00 % de la valeur des parts d'une catégorie que vous échangez en parts d'une autre catégorie du Fonds.

Et si je change d'idée?

En vertu de la législation en valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou des dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse.

Vous devez agir dans les délais prescrits par la législation en valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la législation en valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du Fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Nesbitt Burns Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du Fonds constituent les documents légaux du Fonds.

Adresse :

BMO Nesbitt Burns Inc.

250 Yonge Street, 9^e étage
Toronto (Ontario)
M5B 2M8

Sans frais : 1-866-864-7760

www.bmonotes.com

Pour en apprendre davantage sur les OPC, consultez la brochure « **Comprendre les organismes de placement collectif** » sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, au www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Ce document contient des renseignements essentiels sur le BMO PineBridge Preferred Securities TACTIC^{MC} Fund (le « Fonds »). Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec BMO Nesbitt Burns Inc. au 1-866-529-0017 (français) ou au 1 866-864-7760 (anglais) ou visitez le www.bmonotes.com.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Ce Fonds est un OPC alternatif. Il peut investir dans des catégories d'actifs ou appliquer des stratégies de placement qui ne sont pas permises aux autres types d'organismes de placement collectif. Les stratégies qui le distinguent d'autres types d'organismes de placement collectif sont les suivantes : l'utilisation de leviers financiers, notamment au moyen de l'utilisation d'instruments dérivés. Rien ne garantit qu'une telle stratégie augmentera les rendements et, en fait, le levier financier utilisé par le Fonds pourrait réduire les rendements.

Bref aperçu

Code du Fonds :	JHN10101	Gestionnaire du Fonds :	BMO Nesbitt Burns Inc.
Date de création de la catégorie :	Le 7 décembre 2018	Gestionnaire de portefeuille :	PineBridge Investment LLC
Valeur totale du Fonds en date du 30 avril 2020 :	16 349 582,77 \$	Distributions :	Aucune distribution régulière
Ratio des frais de gestion (RFG) :	1,49 %	Placement minimal :	500 \$ initialement, 100 \$ par la suite/ 100 \$ si vous participez à un programme de retraits systématiques

Dans quoi le Fonds investit-il?

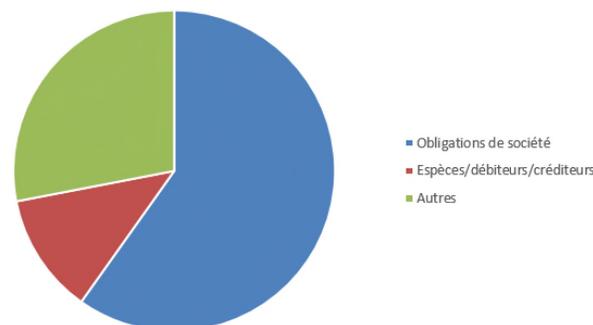
Le Fonds a été créé afin d'investir dans un portefeuille mondial (le « portefeuille ») de titres composé principalement de titres privilégiés de bonne qualité. Le Fonds cherche à préserver la valeur liquidative par part et à réduire le risque lié à la hausse des taux d'intérêts en gérant la durée du portefeuille. L'exposition globale maximale autorisée du Fonds aux emprunts, aux ventes à découvert et aux dérivés visés est de 300 % de sa valeur liquidative.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 30 avril 2020. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 avril 2020)

1. Espèces/débiteurs/créditeurs	12,1 %
2. UBS Group Funding (Switzerland) AG	8,4 %
3. Global Indemnity Limited	8,2 %
4. Lloyd's Banking Group plc	6,7 %
5. Enterprise Products Operating LLC	6,7 %
6. Danske Bank A/S	6,7 %
7. American International Group, Inc.	6,3 %
8. NuStar Energy L.P.	5,5 %
9. CoBank ACB	4,6 %
10. MetLife, Inc.	4,4 %
Pourcentage total des 10 principaux placements	69,6 %
Nombre total de placements	23

Répartition des placements (au 30 avril 2020)



Quels sont les risques associés à ce Fonds?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds consiste à observer les variations de son rendement, c'est ce que l'on appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Nesbitt Burns Inc. estime que le niveau de volatilité du Fonds est **élevé**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du Fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du Fonds, veuillez consulter la rubrique sur les risques dans le prospectus simplifié du Fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des OPC, le Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du Fonds?

Cette rubrique présente le rendement des parts de catégorie D du Fonds depuis la création de la catégorie, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement du Fonds.

Rendements annuels

Cette information n'est pas disponible parce que le Fonds place des titres au moyen d'un prospectus simplifié depuis moins d'une année civile.

Meilleur et pire rendements sur trois mois

Cette information n'est pas disponible parce que le Fonds place des titres au moyen d'un prospectus simplifié depuis moins d'une année civile.

Rendement moyen

Cette information n'est pas disponible parce que le Fonds place des titres au moyen d'un prospectus simplifié depuis moins de 12 mois consécutifs.

À qui le Fonds est-il destiné?

Aux investisseurs :

- qui cherchent une exposition avec effet de levier à un portefeuille de titres mondial composé principalement de titres privilégiés de bonne qualité
- qui ont un horizon de placement à long terme.

- ! N'achetez pas de titres de ce Fonds si vous avez un horizon de placement à court terme

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant d'impôt à payer dépend des lois fiscales de votre lieu de résidence et du fait que vous déteniez ou non les titres du Fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez les titres du fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux suivants présentent les frais que vous pourriez devoir payer pour acheter, posséder et vendre des parts de catégorie D du Fonds.

Les frais – y compris les commissions – peuvent varier d'une catégorie à l'autre et d'un fonds à l'autre. Des commissions plus élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements à plus faibles coûts qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Aucuns frais d'acquisition ne s'appliquent aux parts de catégorie D du Fonds.

2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du Fonds.

Au 31 décembre 2020, les frais du Fonds s'élevaient à 1,49 % de sa valeur, ce qui correspond à 14,90 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du Fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du Fonds.	1,49 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du Fonds	0,00 %
Frais du Fonds	1,49 %

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée à votre société de placement à l'égard des parts de catégorie D du Fonds.

3. Autres frais

Vous pourriez devoir payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez ou échangez des parts du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Jusqu'à 1,00 % de la valeur des parts de catégorie D que vous faites racheter ou que vous échangez dans les 90 jours suivant leur achat ou leur échange. Ces frais sont payés au Fonds.
Frais d'un régime enregistré	Le Fonds ne facture aucuns frais d'administration, mais votre courtier ou un autre fournisseur de régime enregistré pourrait cependant vous en facturer.
Frais d'échange	La société de placement peut exiger jusqu'à 2,00 % de la valeur des parts d'une catégorie que vous échangez en parts d'une autre catégorie du Fonds.

Et si je change d'idée?

En vertu de la législation en valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou des dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse.

Vous devez agir dans les délais prescrits par la législation en valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la législation en valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du Fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Nesbitt Burns Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du Fonds.

Adresse :

BMO Nesbitt Burns Inc.

250 Yonge Street, 9^e étage

Toronto (Ontario)

M5B 2M8

Sans frais : 1-866-864-7760

www.bmonotes.com

Pour en apprendre davantage sur les OPC, consultez la brochure « **Comprendre les organismes de placement collectif** » sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, au www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Ce document contient des renseignements essentiels sur le BMO PineBridge Preferred Securities TACTIC^{MC} Fund (le « Fonds »). Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec BMO Nesbitt Burns Inc. au 1-866-529-0017 (français) ou au 1-866-864-7760 (anglais) ou visitez le www.bmonotes.com.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Ce Fonds est un OPC alternatif. Il peut investir dans des catégories d'actifs ou appliquer des stratégies de placement qui ne sont pas permises aux autres types d'organismes de placement collectif. Les stratégies qui le distinguent d'autres types d'organismes de placement collectif sont les suivantes : l'utilisation de leviers financiers, notamment au moyen de l'utilisation d'instruments dérivés. Rien ne garantit qu'une telle stratégie augmentera les rendements et, en fait, le levier financier utilisé par le Fonds pourrait réduire les rendements.

Bref aperçu

Code du Fonds :	JHN10102	Gestionnaire du Fonds :	BMO Nesbitt Burns Inc.
Date de création de la catégorie :	Le 7 décembre 2018	Gestionnaire de portefeuille :	PineBridge Investment LLC
Valeur totale du Fonds en date du 30 avril 2020 :	16 349 582,77 \$	Distributions :	Aucune distribution régulière
Ratio des frais de gestion (RFG) :	1,50 %	Placement minimal :	500 \$ initialement, 100 \$ par la suite/ 100 \$ si vous participez à un programme de retraits systématiques

Dans quoi le Fonds investit-il?

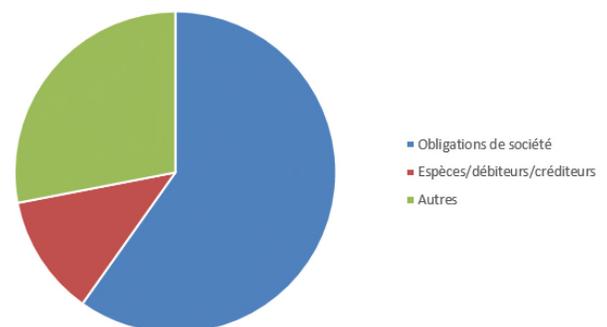
Le Fonds a été créé afin d'investir dans un portefeuille mondial (le « portefeuille ») de titres composé principalement de titres privilégiés de bonne qualité. Le Fonds cherche à préserver la valeur liquidative par part et à réduire le risque lié à la hausse des taux d'intérêts en gérant la durée du portefeuille. L'exposition globale maximale autorisée du Fonds aux emprunts, aux ventes à découvert et aux dérivés visés est de 300 % de sa valeur liquidative.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 30 avril 2020. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 avril 2020)

1. Espèces/débiteurs/créditeurs	12,1 %
2. UBS Group Funding (Switzerland) AG	8,4 %
3. Global Indemnity Limited	8,2 %
4. Lloyd's Banking Group plc	6,7 %
5. Enterprise Products Operating LLC	6,7 %
6. Danske Bank A/S	6,7 %
7. American International Group, Inc.	6,3 %
8. NuStar Energy L.P.	5,5 %
9. CoBank ACB	4,6 %
10. Metlife, Inc.	4,4 %
Pourcentage total des 10 principaux placements	69,6 %
Nombre total de placements	23

Répartition des placements (au 30 avril 2020)



Quels sont les risques associés à ce Fonds?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds consiste à observer les variations de son rendement, c'est ce que l'on appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Nesbitt Burns Inc. estime que le niveau de volatilité de du Fonds est **élevé**. Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du Fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du Fonds, veuillez consulter la rubrique sur les risques dans le prospectus simplifié du Fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des OPC, le Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du Fonds?

Cette rubrique présente le rendement des parts de catégorie F du Fonds depuis la création de la catégorie, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement du Fonds.

Rendements annuels

Cette information n'est pas disponible parce que le Fonds place des titres au moyen d'un prospectus simplifié depuis moins d'une année civile.

Meilleur et pire rendements sur trois mois

Cette information n'est pas disponible parce que le Fonds place des titres au moyen d'un prospectus simplifié depuis moins d'une année civile.

Rendement moyen

Cette information n'est pas disponible parce que le Fonds place des titres au moyen d'un prospectus simplifié depuis moins de 12 mois consécutifs.

À qui le Fonds est-il destiné?

Aux investisseurs :

- qui cherchent une exposition avec effet de levier à un portefeuille de titres mondial composé principalement de titres privilégiés de bonne qualité
- qui ont un horizon de placement à long terme.



N'achetez pas de titres de ce Fonds si vous avez un horizon de placement à court terme

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant d'impôt à payer dépend des lois fiscales de votre lieu de résidence et du fait que vous déteniez ou non les titres du fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez les titres du fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux suivants présentent les frais que vous pourriez devoir payer pour acheter, posséder et vendre des parts de catégorie F du Fonds.

Les frais – y compris les commissions – peuvent varier d'une catégorie à l'autre et d'un fonds à l'autre. Des commissions plus élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements à plus faibles coûts qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Aucuns frais d'acquisition ne s'appliquent aux parts de catégorie F du Fonds.

2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du Fonds.

Au 31 décembre 2019, les frais du Fonds s'élevaient à 1,50 % de sa valeur, ce qui correspond à 15,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du Fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du Fonds.	1,50 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du Fonds	0,00 %
Frais du Fonds	1,50 %

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée à votre société de placement à l'égard des parts de catégorie F du Fonds.

3. Autres frais

Vous pourriez devoir payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez ou échangez des parts du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Jusqu'à 1,00 % de la valeur des parts de catégorie F que vous faites racheter ou que vous échangez dans les 90 jours suivant leur achat ou leur échange. Ces frais sont payés au Fonds.
Frais d'un régime enregistré	Le Fonds ne facture aucuns frais d'administration, mais votre courtier ou un autre fournisseur de régime enregistré pourrait cependant vous en facturer.
Frais d'échange	La société de placement peut exiger jusqu'à 2,00 % de la valeur des parts d'une catégorie que vous échangez en parts d'une autre catégorie du Fonds.
Frais de la catégorie F	Les parts de catégorie F sont offertes aux investisseurs qui participent à des programmes dans le cadre desquels une commission est déjà perçue en contrepartie des conseils que ces investisseurs reçoivent ou aux investisseurs qui versent à leurs conseillers une rémunération horaire ou annuelle en fonction de l'actif plutôt que des commissions pour chaque opération et qui acquièrent des parts du Fonds dans le cadre de tels programmes.

Et si je change d'idée?

En vertu de la législation en valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou des dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse.

Vous devez agir dans les délais prescrits par la législation en valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la législation en valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du Fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Nesbitt Burns Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du Fonds.

Adresse :

BMO Nesbitt Burns Inc.

250 Yonge Street, 9^e étage
Toronto (Ontario)
M5B 2M8

Sans frais : 1-866-864-7760

www.bmonotes.com

Pour en apprendre davantage sur les OPC, consultez la brochure « **Comprendre les organismes de placement collectif** » sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, au www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Ce document contient des renseignements essentiels sur le BMO PineBridge Preferred Securities TACTIC^{MC} Fund (le « Fonds »). Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec BMO Nesbitt Burns Inc. au 1-866529-0017 (français) ou au -866-864-7760 (anglais) ou visitez le www.bmonotes.com.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Ce Fonds est un OPC alternatif. Il peut investir dans des catégories d'actifs ou appliquer des stratégies de placement qui ne sont pas permises aux autres types d'organismes de placement collectif. Les stratégies qui le distinguent d'autres types d'organismes de placement collectif sont les suivantes : l'utilisation de leviers financiers, notamment au moyen de l'utilisation d'instruments dérivés. Rien ne garantit qu'une telle stratégie augmentera les rendements et, en fait, le levier financier utilisé par le Fonds pourrait réduire les rendements.

Bref aperçu

Code du Fonds :	JHN10103	Gestionnaire du Fonds :	BMO Nesbitt Burns Inc.
Date de création de la catégorie :	Le 7 décembre 2018	Gestionnaire de portefeuille :	PineBridge Investment LLC
Valeur totale du Fonds en date du 30 avril 2020 :	16 349 582,77 \$	Distributions :	Aucune distribution régulière
Ratio des frais de gestion (RFG) :	Les frais sont négociés et versés directement par chaque investisseur dans la catégorie I	Placement minimal :	Discrétionnaire

Dans quoi le Fonds investit-il?

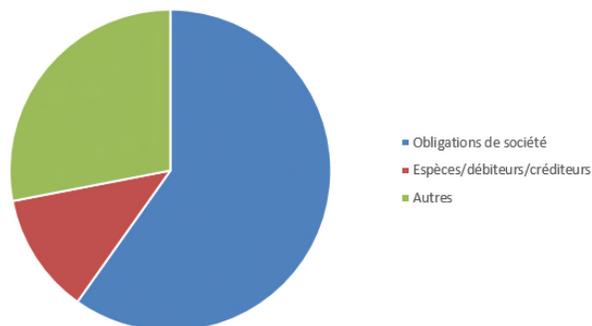
Le Fonds a été créé afin d'investir dans un portefeuille mondial (le « portefeuille ») de titres composé principalement de titres privilégiés de bonne qualité. Le Fonds cherche à préserver la valeur liquidative par part et à réduire le risque lié à la hausse des taux d'intérêts en gérant la durée du portefeuille. L'exposition globale maximale autorisée du Fonds aux emprunts, aux ventes à découvert et aux dérivés visés est de 300 % de sa valeur liquidative.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 30 avril 2020. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 avril 2020)

1. Espèces/débiteurs/créditeurs	12,1 %
2. UBS Group Funding (Switzerland) AG	8,4 %
3. Global Indemnity Limited	8,2 %
4. Lloyd's Banking Group plc	6,7 %
5. Enterprise Products Operating LLC	6,7 %
6. Danske Bank A/S	6,7 %
7. American International Group, Inc.	6,3 %
8. NuStar Energy L.P.	5,5 %
9. CoBank ACB	4,6 %
10. Metlife, Inc.	4,4 %
Pourcentage total des 10 principaux placements	69,6 %
Nombre total de placements	23

Répartition des placements (au 30 avril 2020)



Quels sont les risques associés à ce Fonds?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds consiste à observer les variations de son rendement, c'est ce que l'on appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Nesbitt Burns Inc. estime que le niveau de volatilité du Fonds est **élevé**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du Fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du Fonds, veuillez consulter la rubrique sur les risques dans le prospectus simplifié du Fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des OPC, le Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du Fonds?

Cette rubrique présente le rendement des parts de catégorie I du Fonds depuis la création de la catégorie, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement du Fonds.

Rendements annuels

Cette information n'est pas disponible parce que le Fonds place des titres au moyen d'un prospectus simplifié depuis moins d'une année civile.

Meilleur et pire rendements sur trois mois

Cette information n'est pas disponible parce que le Fonds place des titres au moyen d'un prospectus simplifié depuis moins d'une année civile.

Rendement moyen

Cette information n'est pas disponible parce que le Fonds place des titres au moyen d'un prospectus simplifié depuis moins de 12 mois consécutifs.

À qui le Fonds est-il destiné?

Aux investisseurs :

- qui cherchent une exposition avec effet de levier à un portefeuille de titres mondial composé principalement de titres privilégiés de bonne qualité
- qui ont un horizon de placement à long terme.



N'achetez pas de titres de ce Fonds si vous avez un horizon de placement à court terme

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant d'impôt à payer dépend des lois fiscales de votre lieu de résidence et du fait que vous déteniez ou non les titres du fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez les titres du fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux suivants présentent les frais que vous pourriez devoir payer pour acheter, posséder et vendre des parts de catégorie I du Fonds.

Les frais – y compris les commissions – peuvent varier d'une catégorie à l'autre et d'un fonds à l'autre. Des commissions plus élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements à plus faibles coûts qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Aucuns frais d'acquisition ne s'appliquent aux parts de catégorie I du Fonds.

2. Frais du Fonds

Vous négociez ces frais et les payez directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du Fonds.

Au 31 décembre 2019, les frais du Fonds s'élevaient à 0,00 % de sa valeur, ce qui correspond à 0,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du Fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Cette catégorie du Fonds ne verse aucuns frais de gestion ni frais d'exploitation. Les frais sont négociés et payés directement par chaque investisseur de la catégorie I.	-
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du Fonds	0,00 %
Frais du Fonds	0,00 %

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée à votre société de placement à l'égard des parts de catégorie I du Fonds.

3. Autres frais

Vous pourriez devoir payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez ou échangez des parts du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Jusqu'à 1,00 % de la valeur des parts de catégorie I que vous faites racheter ou que vous échangez dans les 90 jours suivant leur achat ou leur échange. Ces frais sont payés au Fonds.
Frais d'un régime enregistré	Le Fonds ne facture aucuns frais d'administration, mais votre courtier ou un autre fournisseur de régime enregistré pourrait cependant vous en facturer.
Frais d'échange	La société de placement peut exiger jusqu'à 2,00 % de la valeur des parts d'une catégorie que vous échangez en parts d'une autre catégorie du Fonds.
Frais de la catégorie I	Les parts de catégorie I sont offertes aux investisseurs, qui participent à des programmes de gestion de l'actif ou de produits structurés, lesquels investisseurs négocient avec BMO Nesbitt Burns Inc. et lui versent des frais distincts. Le montant maximum des frais de gestion annuels payables par l'investisseur dans la catégorie I ne dépassera pas 2,10 %, soit les frais de gestion payables à l'égard des parts de catégorie A du Fonds.

Et si je change d'idée?

En vertu de la législation en valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'OPC dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou des dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse.

Vous devez agir dans les délais prescrits par la législation en valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la législation en valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du Fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Nesbitt Burns Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du Fonds.

Adresse :

BMO Nesbitt Burns Inc.

250 Yonge Street, 9^e étage
Toronto (Ontario)
M5B 2M8

Sans frais : 1-866-864-7760

www.bmonotes.com

Pour en apprendre davantage sur les OPC, consultez la brochure « **Comprendre les organismes de placement collectif** » sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, au www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.